Cfdt UF3C
Antenne Val de Marne
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX
Tél. 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtuf3c.org
Web: www.cfdtuf3c.org

RUNGIS PPDC : ouverture le 19 juin 2006

La CFDT réclame des moyens

La seconde plate-forme de concentration du courrier départ dans le Val de Marne va ouvrir le 19 juin dans les locaux actuels du centre courrier. La DOTC minimise les besoins en effectif nécessaire et au volant de remplacement indispensable. Les difficultés rencontrées à Ivry et à Villejuif liées au sous-dimentionnement des emplois nécessaires ne semblent pas avoir été prises en compte et même si la période choisie parait plus favorable, le personnel du départ sera très vite confronté malheureusement à des organisations en sous-effectifs.

Concentration des communes de Choisy le Roi, L'hay les Roses, Fresnes et Villeneuve le Roi.

Le trafic départ actuel de Rungis comprenait les communes de Rungis, Chevilly Larue, Thiais et Orly. Le volume de trafic des communes supplémentaire estimé à 30 000 plis pour atteindre 106 000 plis par jour va augmenter considérablement l'activité du chantier.
Selon la Poste, la mécanisation (2 machines ACT haut débit) doit permettre d'écouler le trafic avec les effectifs prévus !!!

La CFDT n'est pas d'accord et exige une réelle présentation de la force de travail attribuée par chantier et du volant de remplacement
En l'absence de moyens suffisants, la Cfdt prendra toutes ses responsabilités

La Poste prévoit d'augmenter de 13 agents seulement les effectifs de Rungis alors que les besoins seront bien supérieurs ; 12 circuits de collectes supplémentaires par exemple. Déjà actuellement, le remplacement de toutes les absences est quasi impossible sans faire appel au volontariat ou par pression sur les agents.

Pour la Cfdt, La Poste effectue des gains de productivité importants en regroupant le départ de tous les établissements du département. La Direction doit en redistribuer une partie de manière à mettre en place des organisations qui améliorent les conditions de travail. La mécanisation et l'adaptation des postes, c'est une chose, des effectifs en nombre suffisants en sont une autre.
En cherchant à vouloir réduire les coûts de la sorte, La Poste prend un risque, celui de l'augmentation de l'absentéisme et des inaptitudes.

Régime de travail

La Cfdt est satisfaite de la déprécarisation de tous les agents contractuels à temps partiel. Depuis la mise en place des 35 heures et le récent accord Vaugirard, la Cfdt intervenait régulièrement dans ce sens.
Par contre, la Cfdt conteste l'organisation du travail sur la base du samedi sur 2. Nous soutenons le personnel qui exige une organisation plus favorable avec 1 samedi travaillé sur 4 (1 samedi travaillé sur 3 actuellement à Bièvre Seine).
Par ailleurs, l'absence de vente des quartiers sur les collectes va contraindre des agents à changer de circuit et d'horaires, la Cfdt exige que toute modifications entraînant un dépassement soit automatiquement compensé ; **pour un samedi, la Cfdt exige qu'un samedi soit rendu.**

Polyvalence

La Direction locale a cherché à imposer la polyvalence entre collecteurs, et de trieurs vers collecteurs pour assurer la continuité du service en l'inscrivant au projet d'accord relatif au volet indemnitaire. « Chaque collecteurs devra connaître 3 lignes de collectes différentes » et « les agents de traitement du courrier pourront être amenés à réaliser de manières ponctuelles des collectes ».
Pour la Cfdt : en l'état c'était non.
La Cfdt refuse catégoriquement l'obligation pour un trieur, d'effectuer une tournée collecte, cela relève du management local et doit reposer sur la seule base du volontariat
La Direction a reculé dans la seconde version du projet en supprimant le paragraphe sur la polyvalence trieurs vers collecteurs. La Cfdt restera vigilante de l'organisation quotidienne et dénoncera tout abus hiérarchique.

Conditions de travail

Local ACT : La Poste reconnaît qu'il est trop petit et malgré l'engagement de l'agrandir, elle cherche à fuir sa responsabilité en tardant à effectuer les travaux.
La Cfdt réitère son exigence de travaux le plus rapidement possible et refuse de laisser La Poste jouer avec nos conditions de travail.
Nous demandons parallèlement a l'agrandissement, l'installation de la climatisation et de film de protection solaire sur les vitres.

Chantier départ : Nous sollicitons aussi l'achat et les travaux suivant conformément aux souhaits des agents du chantier :

⇨ Installation de rideaux ou films solaire sur les vitres coté colis et dans le local chef d'équipe

⇨ 1 fontaine à eau sur le chantier départ

⇨ 1 compresseur, 1 nettoyeur haute pression et 1 aspirateur pour les véhicules

Volet indemnitaire

Pour la Cfdt, un dossier de cette ampleur doit s'accompagner d'un volet social conséquent. C'était le sens de l'accord Vaugirard dénoncé fin 2005. Depuis, la Cfdt fait pression sur La Poste pour ouvrir des négociations localement et ne pas en rester comme la plupart du temps à l'application stricte de la fourchette médiane du BRH de 2002.
Après Bièvre Seine en début d'année, la Cfdt a donc participé à Rungis, à plusieurs plénières et bilatérales pour obtenir des avantages pour le personnel en contrepartie de la création de la Plate-forme départ :

- **Pour les agents du centre de RUNGIS :**

100 euros pour les agents de tri polyvalents. Jusqu'à la dernière réunion, la Direction refusait de prendre en compte cette revendication, justifiée par l'investissement demandé à l'ouverture.
150 euros pour les collecteurs qui restent collecteurs dont leur circuit sera modifié
800 euros pour un collecteur qui deviendrait facteur.

- **Pour les agents des autres centres et reclassés à RUNGIS :**

150 euros pour un manut ou agent de tri, un agent de cabine, ou un chef d'équipe ne changeant pas de fonction.
250 euros pour un collecteur restant collecteur.
500 euros pour un manut ou trieur qui devient collecteur.

Pour plus d'information, je contacte la CFDT : 01 43 99 56 03